

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 848 + 606

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JOTI ASSIA épouse EL HARTI

Date de naissance : 19 Janvier 1945

Adresse : Hay EL HANA, Rue 27, N°8 Casablanca

Tél. 0522 36 22 04

Total des frais engagés : 1095,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/11/2022

Nom et prénom du malade : Joti ASSIA

Age : 78

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection Dermatologique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 18/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : Joti ASSIA



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

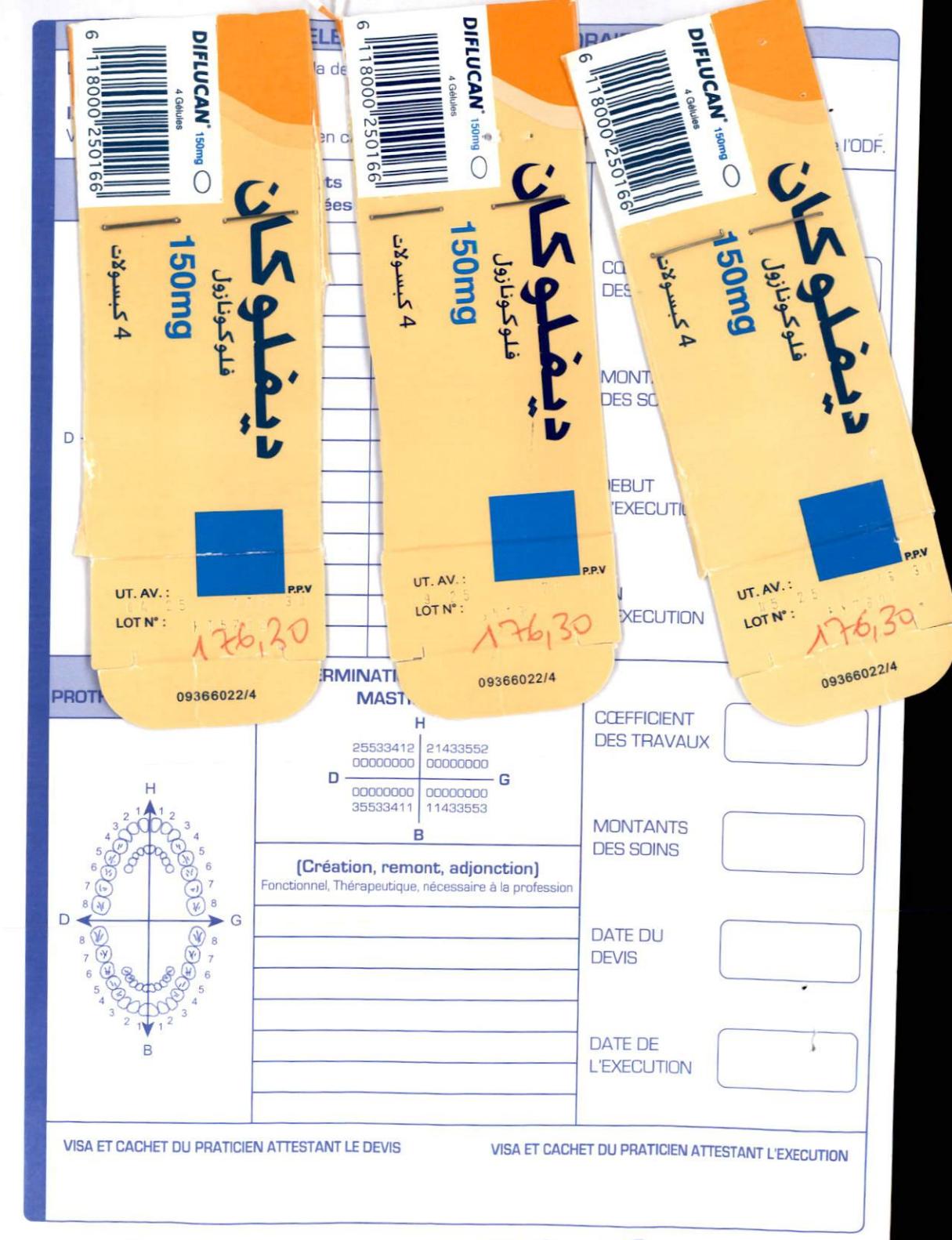
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
25.11.22	C	0	350 DH	Dr. Khairi L-RIAD Angle Bd Sidi El Casa Tel 0522 90 et Bd Abdellah
		1		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INPE: 09204253 PHARMACEUTICALS INC. 111 - 30 AVENUE SOUTHERN CALIFORNIA - LOS ANGELES CA 90031 USA TÉL: 310-235-1111 FAX: 310-235-1111	25/11/22	675,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX



SPECIALISTE

Maladies de la peau et du cuir chevelu
Infections sexuellement transmissibles



الدكتور خالد المنيري
إختصاصي
في أمراض الجلد والشعر
الأمراض التناسلية

Casablanca, le

25/11/2022

الدار البيضاء، في

Mr JOTI ASSIA

VISAGE

EUCERIN HYALURON FILLER ELASTICITY JOUR

MATIN ET SOIR

146.60

MYCOSTER 8 % VERNIS

1 FOIS PAR SEMAINE PENDANT 3 MOIS



Maphar
Bd Alkimia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Mycoster 8% sol f3ml
P.P.V : 146,60 DH

6 118001 182589

ONGLES

176,30 x 3

DIFLUCAN 150 CP

1 CP PAR SEMAINE PDT 3 MOIS (APRES BILAN)



PHARMACIE MILAD
Dr. Samira MILAD
283, Bd. Sidi Abderrahmane
Hay Salam' - C I L
Tél: 0522.94.65.36-CASABLANCA

675,90

Dr. Khalid LAMNIAI
Dermato-VENEROLOGUE
Angle Bd. Sidi Abderrahmane
et Bd. Abdelhadi Boutaleb
Casab Tél 0522 90 04 17